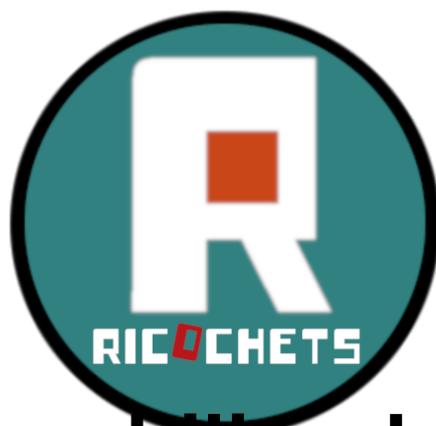


<https://ricochets.cc/Projet-immobilier-du-Pontet-a-Valence-arbres-anciens-detruits-et-double-langage-de-Daragon.html>



# Projet immobilier du Pontet à Valence : arbres anciens détruits et double langage de Daragon

- Les Articles -

Date de mise en ligne : jeudi 13 octobre 2022

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

A Valence, au Pontet, près de la gare et de l'avenue Victor Hugo, il subsiste un parc avec des arbres anciens, un appréciable et inestimable îlot de fraîcheur alors que les canicules et sécheresses vont se multiplier et s'aggraver.

Mais le maire Nicolas Daragon et les siens n'en ont cure, ils priorisent l'immobilier, avec un immeuble de plus d'un promoteur privé (Groupe Avenir).

Des arbres plantés en 2021 par la commune ont déjà été arrachés ([voir la pétition contre ce projet](#)).

Les élus font souvent de beaux discours pour endormir et emporter l'adhésion, mais quand des intérêts économiques sont là, les envolées « écologiques » sont vite oubliées. (voir intervention au conseil municipal plus bas)

## Le Groupe AVENIR, un prédateur qui traîne quelques casseroles

- ▶ **C'est entreprise AVENIR, promoteur immobilier privé, qui est autorisée par la mairie de Valence à détruire ce parc.**

A priori, il s'agit de "[Groupe Avenir](#)", au 19 cours Alexandre Borodine à Valence (changement en cours [au plateau de Lautagne](#), Rue Jean Jullien Davin, à présent ?). Une entreprise qui a [des filiales et finance des activités sportives](#). Son [dirigeant-fondateur est Dervis Teber](#) (une publication élogieuse du Daubé).

« En affaires, soit tu es la proie, soit le prédateur »

[Autre article sur Dervis Teber](#), où il déclare : « En affaires, soit tu es la proie, soit le prédateur »

- ▶ Extraits de cet article du Daubé de mai 2017 :

*"la Rolex au poing, la loge à l'année dans le stade de l'Olym-pique lyonnais, les grosses berlines ou encore son fond d'écran façon selfie avec le président turc Erdogan. En quelques années, Dervis Teber s'est invité dans le cercle très fermé des géants du BTP. Dans la Drôme, on le dit « hors du commun » (le maire de Valence Nico-las Daragon, LR)."*

(...)

*Pour les 15 ans qui seront célébrés en septembre, Dervis Teber a réservé le palais des congrès Sud-Rhône-Alpes à Châteauneuf-sur-Isère (Drôme) pour un repas spectacle (la salle contient 900 places). Y sont attendues « des palettes de champagne » et pas mal de surprises. Il y aura bien sûr les salariés mais aussi des partenaires de toute la France qui vont rester un week-end sur Valence. Le chef*

*d'entreprise a ainsi réservé près de 400 nuitées sur sa commune.*

(...)

- ▶ **Le maire de Valence Nicolas Daragon, qui penche de plus en plus vers la droite très dure vu ses affichages avec Éric Ciotti, semble fan de ce patron d'entreprise immobilière aux dents longues** lui même fan d'un dictateur sanguinaire (Dervis Teber a aussi des entreprises en Turquie).

- ▶ [Le Groupe Avenir s'agrandit encore grâce à trois rachats d'entreprises](#) (...) Un groupe, 23 enseignes. Maison idéale, Habitat Plus, Tradi Concept, Maison Côté Soleil... Dervis Teber se refuse à les énumérer toutes. « J'en ai créé certaines. J'en ai racheté d'autres. » Trois cette année (Groupe Allian, Réalisations 2 000 et Sud Habitat 47) (...) le groupe valentinois « couvre 68 % des régions françaises : Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Bretagne, Centre, Ile-de-France, Bourgogne, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte D'Azur. » Et compte une centaine de points de vent (...)

- ▶ Les maisons individuelles du groupe AVENIR ont entraîné un certain nombre de plaintes, [voir par exemple cette liste](#) sur le site de l'Association d'Aide aux Maîtres d'Ouvrage Individuels.

Le groupe AVENIR et son dirigeant Dervis Teber ont connu plusieurs condamnations de la justice, voir :

- <https://www.facebook.com/profile.php?id=100063505993177>
- <https://www.forumconstruire.com/construire/topic-437402-sfmi-condamnation-dirigeant.php>
- <https://www.aamoi.fr/index.php?start=7>
- Dans cet article de 2020, [le Groupe Avenir minimise les accusations et se défend](#)

Il semble que la success story qui plaît tant au maire Daragon a connu quelques taches.

- ▶ Les enseignes ou les marques déposées du GROUPE AVENIR, en cours ou expirées, sont :

DEMEURES DROMOISES, TRADYBEL, TRADITION LOGIS, MAISONS LENAC, MAISON TRADICONFORT, MAISONS DU CENTURION, MAISONS CEVI, LES MAISONS PATRICK BARBIER, MAISONS GAUTIER, M@ VILLA, LES MAISONS DE LA PYRAMIDE, MAISONS COTE SOLEIL, VOIRON CONSTRUCTIONS, PAVILLONS CREATION, COTRIN, PRIMA COEUR, HABITAT PLUS, MAISONS TERRE ET PIERRES, MAISON IDEALE, TRADI-CONCEPT, BEAUMONT CONSTRUCTION, ESQUISS, MAISONS VESTALE, CREA VILLA, CONSTRUCTEUR DES ALPES, GREEN HÔM, PRIMO HOUSE, MAISONS RECIPROQUES, M@ VILLA, MAISON AGATE, MAISONS ERBAT, MAISONS BLEU CIEL, MAISONS K.O, BATICONCEPT, MAISONS TRADITION CONSTRUCTION, BATISSEURS ARDECHOIS, BATIMAVIE, LES VILLAS BLANCHES.

SFMI détient aussi : La SCI : LES HAUTS DE MONTAUDRAN (99%)

- ▶ C'est donc ce genre d'entreprise qui a obtenu de la mairie un permis de construire et donc un permis de détruire le parc existant.



**Sauvons les espaces verts, poumons de la ville de VALENCE !** Projet immobilier juteux contre espace de respiration pour les habitants et quelques restes de nature

## Au sujet du projet immobilier du Pontet

Intervention au conseil municipal (je publierai les autres les prochains jours) : Voici mon intervention hier au sujet du projet immobilier du Pontet :

"Je souhaiterais tout d'abord saluer la mobilisation du Collectif citoyen du Pontet. La mobilisation de ce collectif d'habitants Valentinois non partisan car de toutes opinions politiques nous démontre qu'il y a sur ce dossier un véritable enjeu d'intérêt général.

Cette mobilisation paye puisque le projet immobilier est passé de 52 logements à 40 logements.

Cela ne suffit pourtant pas !

Je vous le répète régulièrement en conseil municipal : le dérèglement climatique est engagé, les rapports des experts climatiques sont alarmants et notre mobilisation doit être totale sur le sujet. L'été que nous venons de passer a, nous l'espérons, fini de convaincre les plus sceptiques que le moment était enfin venu d'agir concrètement et de SANCTUARISER nos îlots de fraîcheur et notamment nos arbres anciens.

**Les arbres anciens sont de véritables poumons pour nos villes puisqu'ils captent une quantité importante de CO2 en plus de nous apporter la fraîcheur et l'espace ombragé nécessaire pour supporter les chaleurs que nous subissons.**

Vous annoncez dans la délibération qu'en plantant une centaine d'arbres le secteur en comptera 129 au lieu de 50 aujourd'hui... cela signifie qu'une trentaine d'arbres vont être abattus ! Saviez-vous qu'il faut 30 ans à un arbre pour capter de nouveau du carbone ?

Avec ce projet nous perdons donc la captation de carbone de 30 arbres pendant 30 ans !

Sans compter que les jeunes arbres plantés nécessitent d'être arrosés au contraire des vieux arbres bien enracinés. Pour rappel la ville a dû se mettre « hors la loi » cet été en désobéissant à l'arrêté anti-arrosage. Nous ne vous jetterons pas la pierre là-dessus car nous aurions fait la même chose : mais il faut l'intégrer !

Par ailleurs si l'on doit rajouter des arguments à ceux que je viens de vous présenter je vous cite le PLU révisé et présenté ici même : « Pour chaque arbre abattu, il convient de s'interroger sur la surface de la ville mise à nue. Cette surface devra alors être reconstituée par le pétitionnaire coupant l'arbre » ce qui ne sera pas le cas dans ce projet en coupant autant d'arbres anciens.

Pour terminer je vais citer Nicolas daragon :

- ▶ « Il faut conserver les îlots de fraîcheur » BFMTV le 24/07/22
- ▶ « Il ne faut pas sacrifier les espaces verts créés depuis des décennies » France Bleu 23/07/22
- ▶ « Ravages de l'urbanisme, scandales alimentaires, désastres écologiques, face aux dégradations que subit notre environnement, de nouveaux troubles psychiques apparaissent » Editos de la semaine d'information sur la santé mentale (6 au 23 octobre)

Vus les enjeux, vous l'aurez compris nous vous demandons de retirer cette délibération afin de réfléchir avec le collectif d'habitants à un projet plus abouti. "

Nota Bene : la délibération n'a malheureusement pas été retirée !

(post de Jimmy Levacher)